



VIVRE À ROYBON

ROYBON



*Contournement c'est parti
et la Grande Rue c'est à suivre !* ▶▶▶




MODERNISER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL ET FINANCIER

Un important plan de rénovation est à venir

4



INVITATION AU REPAS DES ANCIENS

Un grand moment de convivialité le 21 décembre prochain

7



KIT DE TRI À VOTRE SERVICE

Trier à domicile c'est maintenant très facile

21



PATRIMOINE ROYBONNAIS ET HISTOIRE DU "VIGNERON"

Gabriel BRET nous raconte une nouvelle histoire

22

S O M M A I R E

- 3 LA VIE DE LA COMMUNE**
- ▶ Beau succès pour le "parcours des talents"
 - ▶ Moderniser l'éclairage public
 - ▶ La Roybonnette a ouvert ses portes
 - ▶ Visite de lycéens de Saint-Marcellin
 - ▶ Un grand programme de travaux de voirie
 - ▶ 2^e tranche de travaux au clocher de l'église
 - ▶ Mise aux normes d'accessibilité à l'école
 - ▶ Restauration scolaire et portage de repas
 - ▶ Invitation pour le repas des Aînés
- 8 LE DOSSIER**
- ▶ Contournement c'est parti et la Grande Rue c'est à suivre !
- 12 ÇA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT À ROYBON**
- 14 LA VIE DES ASSOCIATIONS**
- ▶ Nouveau succès pour le Forum des Associations
 - ▶ Petites nouvelles d'Emmaüs
 - ▶ Les festivités de l'ADMR des Chambarans
 - ▶ Les activités du Club de la Haute-Galaure
- 16 AGENDA**
- ▶ Commémoration de l'Armistice
 - ▶ Marché de Noël
 - ▶ Concert de Noël
 - ▶ Fête de la forêt
- 18 EN DIRECT DE LA BIBLIOTHEQUE**
- ▶ Festival du roman policier "Sang d'Encre"
 - ▶ Les Journées Découvertes
 - ▶ Rentrée littéraire
- 20 ANNONCES ET INFOS UTILES**
- ▶ La Caf aide les jeunes à passer le Bafa !
 - ▶ Déclaration annuelle de ruches : du 1^{er} septembre au 31 décembre
 - ▶ La conciliation : une solution amiable et équitable
 - ▶ Kit de tri à votre service
- 22 RECIT DES PETITES HISTOIRES**
- ▶ Patrimoine roybonnais et histoire du "Vigneron"
- 24 RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION**
- ▶ Projet de requalification de la grande rue

EDITORIAL

Le renouvellement des conseils municipaux aura lieu au printemps 2020.

Toute communication institutionnelle de la collectivité doit, dès le 1^{er} septembre 2019, respecter le cadre juridique posé par le code électoral. Le droit à l'information institutionnelle se poursuit toutefois pendant la période électorale.

Le Maire a fait le choix de ne plus signer d'éditorial durant cette période qui englobera également le journal municipal qui sera distribué en décembre, peu avant les fêtes.

Ce journal contient un dossier important sur le démarrage du chantier du contournement et le projet de requalification de la Grande Rue avec l'ouverture de la concertation.

Vous retrouverez également les rubriques habituelles qui vous permettront de prendre connaissance notamment :

- ▶ *des récents travaux qui ont été réalisés, conformément au budget voté au mois d'avril dernier ;*
- ▶ *l'ouverture d'un nouveau commerce de proximité ;*
- ▶ *les principales manifestations qui se sont déroulées dernièrement ;*
- ▶ *la traditionnelle rubrique de Gabriel BRET, qui nous compte histoires et anecdotes de Roybon.*

Directeur de la publication : Serge PERRAUD

Merci aux contributeurs (articles et photos) :
Gabriel BRET, Maurice CELLIER, Jacques STREBY

© Design et mise en page : Mille et une COMM' 06 71 57 20 34
Imprimé en mairie.

Beau succès pour le “parcours des talents”

La journée du 24 août promettait dès le matin d'être radieuse : ciel clair, soleil vif. Et de fait la météo fut très favorable au parcours des talents.

De bonne heure, des membres de Roybon en fêtes, avec l'aide de quelques habitants, se sont réunis, afin d'accueillir les exposants, organiser la buvette, poser des repères colorés sur les différents lieux d'exposition.

Les visiteurs ont pu cheminer tranquillement depuis l'office du tourisme jusqu'à l'ancien collège, en passant par l'église, le parc des Charmilles, la place de la graineterie, la rue des petits Cultis, l'ancien jeu de boules, la rue des Ecoles...

Pour certains Roybonnais, ce fut l'occasion de redécouvrir le village et souvent de causer entre voisins. Pour les personnes de l'extérieur il était sans doute plus difficile de se repérer malgré le plan distribué. Mais j'ai entendu des commentaires surpris et très laudatifs. Roybon a du charme et mérite mieux que sa réputation.



Tous ont apprécié la diversité et la qualité des œuvres et des travaux proposés par les peintres, les sculpteurs, les vanniers, les créateurs de bijoux. On ne peut pas tous les citer. Et n'en choisir que quelques-uns, serait injuste pour les autres. Grâce à eux cette exposition sortait de l'ordinaire. Elle a stimulé le village, non pas envahi par la foule, mais animé par des promeneurs, curieux, détendus et souriants. La buvette du Parc des Charmilles a été un des points forts de cette paisible convivialité.

Il est difficile de chiffrer le nombre des visiteurs. L'estimation la plus haute se porterait à deux cents.

Le parcours des talents est une première, dont le bilan est incontestablement positif. Roybon en fêtes réfléchit à la suite à donner à cette initiative, en 2020 !

Jacques STREBY



Moderniser l'éclairage public

Par délibération en date du 11 avril 2019, le Conseil Municipal de Roybon a décidé de confier au SEDI la réalisation d'un diagnostic de l'éclairage public de la commune.

Le diagnostic permet d'identifier les problématiques communales suivantes :

- ▶ une puissance moyenne d'éclairage qui diminuera dans le cadre d'une rénovation grâce aux performances des matériels modernes.
- ▶ un taux de vétusté important qui justifie une rénovation à court terme.
- ▶ une typologie de luminaire comportant une part importante (61%) de CATEGORIE C. Souvent peu efficaces les luminaires de cette catégorie sont de générations anciennes dont le coût d'entretien est plus élevé.
- ▶ une vétusté d'armoires de commande nécessite des mises en sécurité et en conformité d'une partie des installations lors des travaux de rénovation (règles de l'art).
- ▶ un besoin de détection et géoréférencement du réseau d'éclairage public pour répondre aux responsabilités d'exploitant de réseau sensible dans le cadre des échéances de la réglementation S70 003 sur les DT/DICT (déclaration de travaux / déclaration d'intention de commencement de travaux).

Ces constats conduisent à envisager un plan de rénovation comprenant :

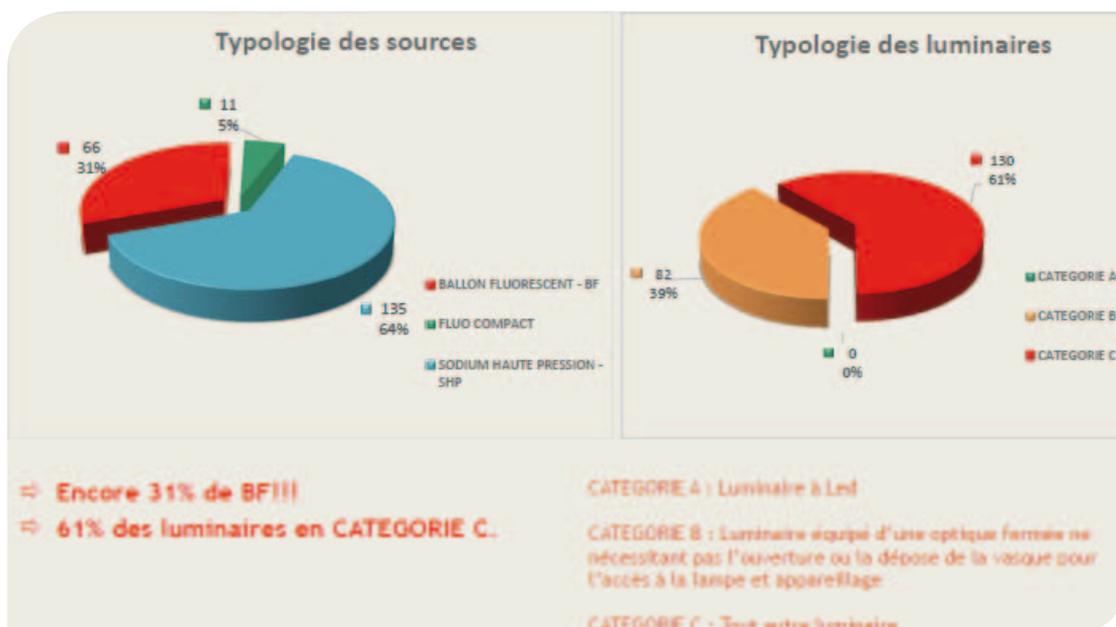
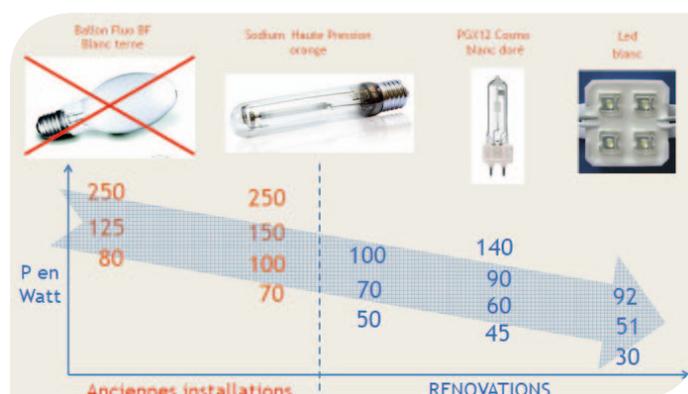
- la rénovation de 198 luminaires.
- la rénovation des 4 armoires de commande d'éclairage avec les mises en sécurité associées.
- la mise en place de 3 calculateurs astronomiques.

Le transfert de la compétence de l'éclairage public au SEDI (Syndicat des Energies de l'Isère) au 1^{er} janvier 2020 nous permettra de bénéficier d'un niveau d'expertise dont nous ne pourrions disposer en interne.

L'enjeu du renouvellement de notre équipement est réel tant sur le plan environnemental que financier.

Les appels d'offre auxquels le SEDI procède permettent d'obtenir des prix sans commune mesure avec ce que nous pourrions négocier. S'agissant de la maintenance, le SEDI dispose d'une capacité d'intervention d'excellente qualité.

Il est important de préciser que la commune reste le donneur d'ordre en matière d'investissements que nous planifierons en fonction de nos capacités financières.



La Roybonnette a ouvert ses portes



Pour fêter son installation, la Roybonnette organise une inauguration le samedi 26 octobre à 11h. Tout le monde est le bienvenu !



C'est dans le local de l'ancien Petit Casino que le nouveau commerce alimentaire a ouvert ses portes le 14 septembre dernier. Il est tenu par **Mme Laetitia ROUX** qui a déjà une longue expérience dans le commerce et notamment ces 5 dernières années dans la grande distribution.

Vous y trouverez essentiellement des produits locaux avec par exemple de la charcuterie de la Drôme, du miel d'un producteur de la commune, des glaces artisanales de la région...

Indépendante de toute enseigne, Mme ROUX veut clairement privilégier les producteurs locaux et est d'ailleurs prête à étudier toutes les propositions.

HORAIRES ☎ 09 81 35 62 76

Du **lundi au samedi** de **6h30 à 12h15**

et de **15h15 à 19h15**

Le **dimanche** de **6h30 à 12h30**

Un grand programme de travaux de voirie



L'impasse de la Dupré a bénéficié de ce programme de renforcement de chaussée



La commune a réalisé au début de l'été le plus important programme de travaux sur les voies communales de ces dernières années. Ce programme d'un montant total de 100 000 € a bénéficié du soutien du Département à hauteur de 35 000 € et de l'Etat pour 20 000 €.

Il s'est agi de procéder à des emplois partiels sur l'ensemble de la voirie pour reboucher les nids de poules. Très concrètement, notre prestataire a répandu un liant à froid, qui est appelé "émulsion", sur la chaussée et ensuite à recouvert ce liant de gravette concassée.

En outre, il a procédé à la réalisation d'un revêtement superficiel sur plusieurs voies communales qui étaient davantage dégradées : Montée du Charlet ■ Route de la Feyta (en partie) ■ Impasse de la Dupré ■ Impasse du Plan Michat ■ Route du Gerbet (en partie)

Visite de lycéens de Saint-Marcellin

Lundi 16 septembre, une classe du Lycée Bellevue de Saint-Marcellin visitait notre commune. Après avoir suivi le parcours du patrimoine pour découvrir le village, les élèves et leurs enseignants ont rejoint Romain PERRIOLAT, Adjoint au Maire, au pied de la Statue de la Liberté pour 45 minutes d'échanges autour du fonctionnement d'un conseil municipal, de la mission



d'élu local et de la valeur de l'engagement au service de son territoire. Merci à Gabriel Bret, notre historien local, pour son riche exposé sur la Statue de la Liberté.

2^e tranche de travaux au clocher de l'église



La commune a fait réaliser une 2^e tranche de travaux au clocher de l'église. Inscrits au budget voté en avril ces travaux consistaient à remplacer le cadran de l'horloge ainsi que le battant de la petite cloche. C'est l'entreprise BODET, qui assure également les visites d'entretien annuel et qui connaît donc bien notre clocher, qui est intervenue début août.

L'an dernier nous avons procédé au changement du battant, du mouton (contrepois en bois) et du

moteur de volée de la grosse cloche.

Une 3^e tranche de travaux sera nécessaire ultérieurement pour intervenir sur le paratonnerre.

Mise aux normes d'accessibilité à l'école

En 2017 la commune a adopté ce que l'on appelle un "Agenda D'Accessibilité Programmée" (AD'AP). Il s'agit, conformément à la loi, de planifier la mise en accessibilité de tous les Etablissements Recueillant du Public (ERP). Ainsi, sur la période 2018-2025 un montant de plus de 115 000 € de travaux a été estimé sur huit bâtiments.

Après la bibliothèque l'an dernier, c'est au tour de l'école de bénéficier de divers aménagements. Ainsi, les agents techniques viennent d'installer des contrastes visuels sur les contremarches des escaliers ainsi que des bandes antidérapantes. D'ici la fin de l'année seront également posées des bandes podotactiles, des lavabos adaptés, des rampes et bandes antidérapantes sur les escaliers extérieurs.

L'année prochaine ce sera la salle des fêtes qui sera mise aux normes.



Restauration scolaire et portage de repas

La restauration scolaire et le portage de repas font l'objet d'une livraison en liaison froide. C'est-à-dire que les repas sont fournis froids à l'école et aux personnes âgées et doivent être réchauffés.

Le contrat du précédent prestataire s'achevait le 31 août dernier. Aussi, la commune a lancé une consultation via un appel d'offre dématérialisé.

A l'issue de la remise des offres c'est un nouveau prestataire qui a été désigné. Il s'agit de la société de restauration collective "Terres de Cuisine". Le siège social

de cette entreprise est installé à Avignon mais elle dispose d'un atelier de fabrication situé à Romans. C'est de là que les repas nous sont livrés.

Ce nouveau contrat est valable pour une année et peut être renouvelé sans procédure particulière si nous sommes satisfaits. Les tarifs obtenus vont permettre, pour la 2^e année consécutive, de ne pas augmenter les tarifs.

Nous réaliserons, au cours de l'année scolaire, une petite enquête de satisfaction pour connaître l'avis de chacun.



Invitation pour le repas des Aînés

Cette année, le repas des aînés offert par la municipalité se tiendra le samedi 21 décembre à 12h à la salle des fêtes.

Le repas est offert aux roybonnais âgés de plus de 65 ans ;

Les conjoints n'ayant pas l'âge requis pourront y participer moyennant une participation de 25 €.

Les personnes âgées de plus de 70 ans peuvent choisir entre le repas et la remise d'un « bon-cadeau » à utiliser chez les commerçants de Roybon et valable jusqu'au 30 avril 2020.

Vous pouvez également inviter une personne de votre choix, pour un montant de 25 €.

RÉPONSE SOUHAITÉE
AVANT LE VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019

REPAS des Aînés

Pour les personnes de 65 ans et plus domiciliées à Roybon

Samedi 21 décembre 2019, à 12 h00 à la Salle des fêtes

NOM	PRENOM	DATE NAISSANCE	ADRESSE	TELEPHONE

- Participera(ront) au repas
 Ne participera(ront) pas au repas

Bon-cadeau de Noël

Pour les personnes de 70 ans et plus domiciliées à Roybon

NOM	PRENOM	DATE NAISSANCE	ADRESSE	TELEPHONE

- Désire(nt) recevoir le bon-cadeau
 Ne désire(nt) pas recevoir le bon-cadeau

Contournement c'est parti et la Grande Rue c'est à suivre !



Le chantier du contournement a démarré le 16 septembre

En parallèle du redressement des finances de la commune, la municipalité travaille depuis le début du mandat à dénouer la problématique du contournement du centre-bourg et, par là-même, à faire avancer le dossier de la requalification de la Grande Rue.

Il faut se souvenir qu'en 2014 la maîtrise d'ouvrage du contournement était à la charge de la commune et que le projet était à l'arrêt puisque nous n'avions évidemment pas les moyens financiers pour assumer un chantier aujourd'hui évalué à 4,8 millions d'euros.

Les négociations menées avec le Département ont permis de faire voter par le Conseil Municipal le 12 octobre 2016 le transfert de la maîtrise d'ouvrage du contournement au Département ainsi que l'indemnisation de la commune pour les frais engagés par elle en lieu et place du Département depuis 2010. A partir de là, les études ont redémarré pour aboutir à un nouveau projet à la charge du Département. **C'est ce chantier qui a débuté mi-septembre et qui devrait durer environ un an pour une mise en service espérée en octobre 2020.**

Le contournement est sous maîtrise d'ouvrage du Département



Afin de phaser au mieux les chantiers, c'est-à-dire démarrer les travaux de la Grande Rue juste après la mise en service du contournement il était nécessaire d'anticiper et d'initier suffisamment tôt une étude préalable concernant la traversée du village. C'est ce qui a été fait à partir de l'été 2017.

Le projet de réaménagement de la Grande Rue est un enjeu majeur pour la qualité de vie des habitants du bourg. Ces travaux sont attendus depuis plusieurs décennies. Les camions qui l'empruntent constituent une nuisance importante pour les riverains. Le simple croisement de véhicules automobiles est parfois impossible, les cheminements piétons sont inexistant à certains endroits et ne répondent jamais aux normes d'accessibilité. L'état général de la Grande Rue est d'ailleurs globalement déplorable et nuit à l'image de notre commune.

Le projet prévoit les travaux sur voirie (chaussée, trottoirs et mobilier urbain) mais il comprend également tout ce qui concerne les réseaux enterrés et aériens, secs et humides.

Les échanges avec Bièvre Isère Communauté ont permis d'inscrire les financements nécessaires aux travaux d'assainissement dans la prévision pluriannuelle d'investissement de notre Communauté de Communes.

La commune financera la rénovation du réseau d'eau pluviale qui relève de sa compétence. S'agissant des réseaux secs (Télécom et électricité) les échanges

ont été continus avec le SEDI (Syndicat des Energies De l'Isère). C'est dans cet esprit, et après une phase de diagnostic, que le transfert au SEDI de la compétence éclairage public a été voté.

Enfin, le Département, dont l'aide est indispensable pour réaliser les travaux sur voirie, est étroitement associé aux réflexions engagées.

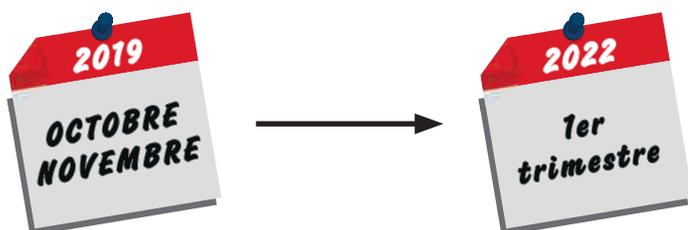
Outre l'embellissement du village, les principaux enjeux de sa requalification sont :

- ▶ l'apaisement du trafic automobile ;
- ▶ la réalisation de véritables cheminements piétons ;
- ▶ la préservation des capacités globales de stationnement ;
- ▶ la revitalisation de l'activité commerciale ;
- ▶ le traitement particulier de la Place St Romme, écrin de la statue, avec la redéfinition et la hiérarchisation de ses fonctions (stationnement, commerces, lieu de déambulation, site touristique...) ;
- ▶ la mise en valeur du patrimoine caractéristique de Roybon par un traitement spécifique des intersections entre les venelles et la Grande Rue.



A ce stade, maintenant que la faisabilité technique et financière d'une requalification de la Grande Rue est avérée, il est possible — et même nécessaire — d'ouvrir un temps d'information et de consultation avec les habitants.

Il s'agira de présenter aux habitants les principaux enjeux du projet et de recueillir les avis, observations et propositions du plus grand nombre avant l'arrêt définitif du projet. **En effet, différentes options peuvent être retenues tant sur le stationnement sur voirie, les circulations piétonnes et l'organisation des flux de circulation (notamment les modalités des alternas).** Le calendrier prévisionnel, à ce stade, se présente ainsi :



OCTOBRE/NOVEMBRE 2019

Réunions publiques de présentation du projet

DÉCEMBRE 2019

Restitution de ces réunions dans le journal municipal

NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2019

Consultation pour retenir une maîtrise d'œuvre

JANVIER/MARS 2020

Études "avant-projet"

AVRIL/MAI 2020

Études "projet"

JUIN 2020

Dossier de consultation des entreprises,
Avis d'Appel Public à Concurrence

JUILLET 2020

Analyse, négociation, attribution des marchés
de travaux

SEPTEMBRE 2020

Préparation du chantier

SEPTEMBRE/OCTOBRE 2020

Démarrage du chantier

1ER TRIMESTRE 2022

Achèvement du chantier



Le chantier proprement dit peut être segmenté en quatre tronçons pouvant faire l'objet de différentes phases. La configuration du réseau "eaux usées" impose un phasage successif obligatoire des tronçons 2 (Place St Romme élargie) puis 3 puis 4. Le tronçon 1 pouvant s'insérer de manière plus souple.



1



2

1

De l'intersection Grande Rue/rue Luzy Pellissac à la rue de Gentin

2

De la rue de Gentin à la rue de l'Eglise (en intégrant la Place St Romme)



3



4

3

De la rue de l'Eglise à la venelle du pressoir

4

De la venelle du pressoir au carrefour Grande Rue/ rue des Grands Cultis/impasse du Château

LA PLACE ST ROMME : DÉFINIR LES FONCTIONS, CHOISIR SES AMÉNAGEMENTS



Dans le projet de requalification de la traversée du village, la Place St Romme constitue à elle seule un enjeu stratégique. D'abord parce que c'est une place, c'est à dire un lieu de rencontres et d'activités mais aussi en raison de la présence de la statue de la Liberté, élément patrimonial considérable qui contribue à la notoriété de la commune.

Dans un projet de requalification d'un site il faut définir les fonctions que l'on veut lui attribuer et c'est sur cette base que l'on détermine la manière de l'aménager.

Actuellement la place a essentiellement une fonction de parking et de marché le lundi matin. Il est possible d'introduire de nouveaux usages et notamment de redonner à la place une vocation de déambulation pour les piétons, de travailler l'attractivité commerciale avec l'introduction de terrasses pour les commerces présents ou futurs, de permettre à la statue de mieux jouer sa fonction d'attractivité touristique en la rénovant, en remettant le bassin en eau, en installant un panneau pédagogique, etc...

Un exemple possible d'aménagement de la Place St Romme

ÇA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT

À Roybon



1 25 juillet : nouvelle réunion de travail pour les organisateurs de la fête de la forêt. Cet évènement se déroulera maintenant dans moins d'un an, le 1er week-end de septembre 2020. **2** 4 août : il y a 75 ans la tragédie du 5 août 1944 coûtait la vie à quatre résistants dont deux roybonnais : Jean PECHÉUR et le gendarme Robert OFFNER. Roybon se souvient. **3** 13 et 14 août : Le Piano du lac rassemble plus d'un millier de spectateurs en deux soirées exceptionnelles **4** 16 août : l'adjudant-chef Thibault PLAYEZ, 37 ans, prend le commandement de la brigade de Roybon. Père de trois enfants, il était jusqu'à présent en poste à Saint-Etienne de Saint-Geoirs. C'est dire qu'il connaît déjà bien le territoire.

ÇA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT



Merci à Gabriel Bret pour la mise à disposition de ses nombreuses photos.

5 2 septembre : une rentrée des classes riche en émotions, pour les petits comme pour les grands ! **6** 18 septembre : belle journée ensoleillée, idéale pour une sortie en calèche des résidents de l'EHPAD **7** 22 septembre : à l'occasion des journées du patrimoine, Gabriel BRET a pu raconter aux visiteurs l'histoire de notre église et de son architecte Alfred Berruyer. A l'Office de Tourisme, Elisabeth ROUX, Adjointe au Maire, présentait des jeux d'autrefois. **8** 25 septembre : journée nationale d'hommage aux harkis, en présence, notamment du sous-préfet et de Claire DEBOST, Conseillère Départementale.

Nouveau succès pour le Forum des Associations

Avec la réussite de sa 3ème édition, le Forum des Associations s'est définitivement installé dans le paysage des événements qui ponctuent la vie de la commune. Tout au long de cette matinée du 14 septembre ce sont plus de deux cent personnes qui sont venues à la rencontre des associations locales, que ce soit pour un simple renseignement ou pour adhérer à une activité.

Une buvette à la disposition de tous et diverses animations et démonstrations (sport, musique et exposition de matériels) ont également assuré l'ambiance conviviale de cette matinée qui joint l'utile à l'agréable.



Petites nouvelles d'Emmaüs



Beaucoup d'énergie et de dynamisme au programme de cette association solidaire :

La collecte des dons au container et à la boutique, la gestion du frigo livres-service sous les halles, les heures de tri, de préparation, et de vente à la boutique.

Le succès rencontré à tous ces différents niveaux est une vraie reconnaissance pour l'équipe de bénévoles en place. La clientèle roybonnaise s'étoffe, avec en renfort des visiteurs venus des villages environnants. Des familles fraîchement arrivées dans notre commune expriment la satisfaction de trouver un mode de consommation réfléchi, sachant utiliser les ressources du ré-emploi. **L'enjeu écologique de l'anti-gaspillage incite chacun à acheter différemment.**

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à la boutique rue des écoles...vous serez surpris par ce lieu d'échanges où règne une bonne humeur contagieuse, et par la qualité indéniable de vos achats.

Les prochaines dates d'ouverture

- ▶ samedi 2 novembre de 9 h à 12 h
- ▶ mercredi 20 novembre de 14 h à 17 h
- ▶ samedi 7 décembre de 9 h à 12 h
- ▶ mercredi 18 décembre de 14 h à 17 h

Merci pour tous vos dons. Ils sont précieux et indispensables à notre activité. Merci également à tous ceux qui fréquentent ce lieu. La recette du magasin est intégralement reversée à la communauté Emmaüs de St Paul Les Romans.



Les festivités de l'ADMR des Chambarans



ADMR des Chambarans
1 Place du Tram
38980 VIRIVILLE
04.74.54.13.04
admrcmbr@fede38.admr.org
www.admr38.org

*****FESTIVITES*****

A vos agendas !

L'ADMR DES CHAMBARANS
COMPTE SUR VOTRE PRESENCE LORS
DE SES PROCHAINES MANIFESTIONS

***Loto le Dimanche 3 Novembre 2019 à 14h
à la salle Socioculturelle de Thodure**

LOTO - LOTO - LOTO - LOTO				
7	14		46 50	71
		25 33	59 68	80
19	70 98		65	79

***Théâtre avec la troupe de Brézins**

la Bièvre
du Samedi Soir



ROYBON
Samedi 16 Novembre 2019
À 20h30 à la Salle des Fêtes
Accueil à partir de 20h
ENTREE 8€

Petite restauration et
buvette sur place

Les activités du Club de la Haute-Galaure

Le club de la Haute Galaure a repris ses activités :

- ▶ début septembre il y avait la sortie friture à Paladru, excellente journée et un repas délicieux en prime !
- ▶ fin septembre, plusieurs membres du club ont participé à une marche dans les environs de Gillonnay.

Le club est ouvert tous les mardis et vendredis à partir de 13h30 pour des jeux. Ne pas oublier la pétanque aux charmilles, le mardi, tant qu'il fait beau.

Nous vous invitons à venir nombreux, vendredi 15 novembre, à 9h30 assister à une réunion de Pro-confort, qui nous fera connaître sa gamme de produits pour le confort de la maison, et le bien-être de la personne. Cette réunion est ouverte à tous, elle se passe au club. Il est nécessaire de s'inscrire au préalable car un déjeuner est servi, et il y aura une surprise pour tous les participants.

Enfin, vous pouvez d'ores et déjà noter sur votre agenda que l'Assemblée Générale du club se tiendra le vendredi 17 janvier 2020.



11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice

Comme chaque année, la municipalité invite les Roybonnais à se réunir le 11 novembre, devant le monument aux morts à 11h.

Depuis la disparition du dernier poilu, Lazare Ponticelli, le 12 mars 2008, le sens et la portée symbolique de cette commémoration ont évolué.

Avec la loi du 28 février 2012, le 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de «commémoration de la victoire et de la paix», est aussi un jour d'hommage à l'ensemble de ceux qui sont «morts pour la France» qu'ils soient civils ou militaires, qu'ils aient péri dans des conflits actuels ou des conflits anciens.



7 DÉCEMBRE

Marché de Noël

Samedi 7 décembre se tiendra, sous la halle et sur la place Saint-Romme, le traditionnel marché de Noël.

Des produits festifs seront proposés. Une animation musicale est prévue, avec la chorale "Roybon en chœur". Plusieurs associations Roybonnaises participeront à l'événement.

A noter qu'une action en faveur du Téléthon sera intégrée à la fête. C'est une première à Roybon !



14 DÉCEMBRE

Concert de Noël

La municipalité organise un concert de Noël à l'église le samedi 14 décembre à partir de 20 h. C'est l'orchestre "saveurs flûtées" de l'association "On joue chez vous" qui viendra interpréter un répertoire de morceaux classiques, traditionnels ou contemporains, adaptés pour orchestre de flûtes ou écrits spécialement par des compositeurs actuels pour cet ensemble.

"Saveurs Flûtées" compte plus d'une dizaine de musiciens, tous flûtistes de la région et se produit régulièrement auprès de personnes ne pouvant se rendre dans les salles de concert.

Entrée libre, participation au chapeau.



5 & 6 SEPTEMBRE 2020 !

Fête de la forêt

On en a déjà parlé et on en reparlera mais ce week-end est vraiment à bloquer dans votre agenda. La fête de la forêt sera un événement exceptionnel pour lequel nous attendons des milliers de visiteurs. Conférences, concours de design de mobilier urbain ou d'extérieur, diverses épreuves forestières, grimpeurs et élagueurs, jeux en bois pour les enfants, rencontres de professionnels... la filière bois vous concocte un programme exceptionnel.



ROYBON (Isère)

Un événement unique dans
les chambarans pour découvrir
tout l'univers de la filière bois !

**Fête de la forêt &
du bois**
05 et 06 sept 2020

Entrée Gratuite pour tous
Repas Régional sur Réservation

Retrouvez l'actualité de la fête de la forêt et du bois sur le site internet
ADCFORET et facebook

*Le grand chêne
le petit bois*

*La Dôme
des Collines
Finière*

Autres sites pour le
développement durable de
Avenir et Climat

Festival du roman policier "Sang d'Encre"

Les bibliothèques du réseau de Bièvre Isère s'associent cette année encore pour participer au festival "Sang d'Encre", autour du roman policier.

Vous pouvez retrouver à la bibliothèque la sélection de romans policiers et de bandes dessinées adulte qui concourent pour les prix "Goutte de Sang d'Encre" et "Bulles de sang d'Encre".

MERCREDI 13 NOVEMBRE

aura lieu une soirée spéciale "Sang d'encre" : des échanges autour des livres sélectionnés et des contes très noirs avec Myriam Pellicane

(à partir de 15 ans)
qui présentera son spectacle

"HYÈNE"

Plus de renseignements
à la bibliothèque.



Durant la période estivale, l'équipe de la bibliothèque a effectué un gros tri dans ses collections. Les livres trop vieux, abimés, ou ne correspondant plus aux demandes des lecteurs ont été enlevés des rayonnages. Afin que ces documents aient une deuxième vie, un stand sera mis en place lors du marché de Noël et vous pourrez choisir ceux que vous voulez emporter gratuitement.

Les Journées Découvertes

Pour les vacances de Toussaint 2 journées sont prévues

MERCREDI 23 OCTOBRE

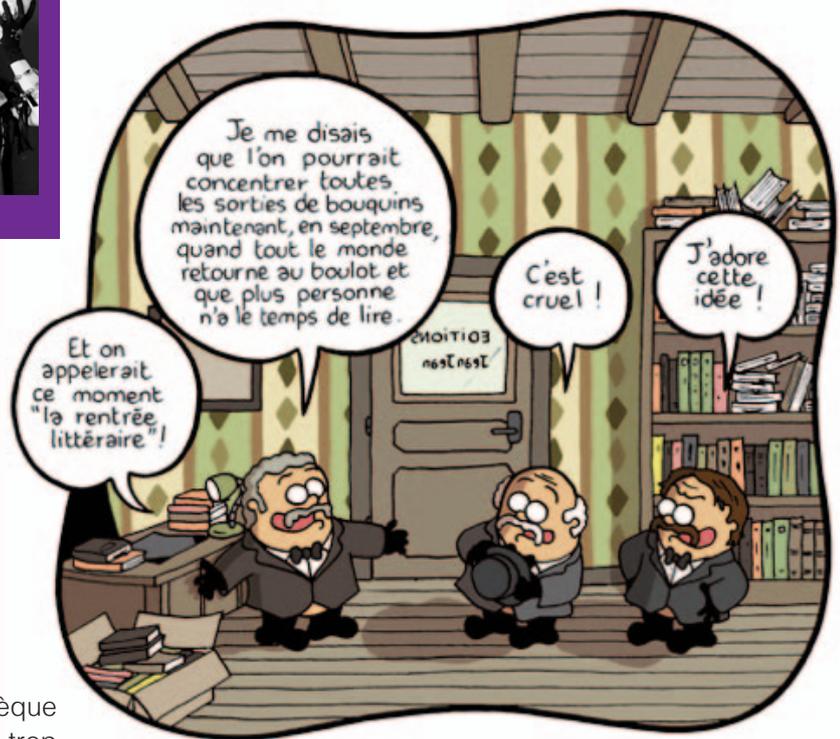
"Mes boîtes" spectacle musical et poétique de la Cie "C'est Ca Qui Est Ca" à partir de 3 ans. Ce spectacle aura lieu dans le cadre du festival "Les' Arts en herbe" organisé par Bièvre Isère Communauté.

Départ du parking de l'école à 10h15. Tarif 4 €

VENDREDI 25 OCTOBRE

Visite guidée du musée de l'ours des cavernes à Entremont le Vieux (73).

Départ parking de l'école à 10h. Tarif 4 €.



Bibliothèque de Roybon

☎ 04 76 36 52 04

✉ bibliotheque-roybon@wanadoo.fr



HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Durant les périodes de classe :

Lundi 9h-12h • Mardi 15h30-18h • Mercredi 15h-18h • Vendredi 17h-19h30 • Samedi 10h-12h

Durant les vacances scolaires :

Lundi 10h-12h • Mardi 15h30-17h30 • Mercredi 15h-18h • Samedi 10h-12h

EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE

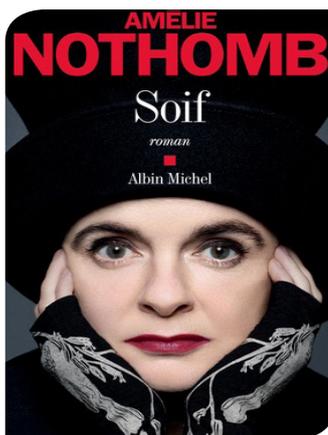
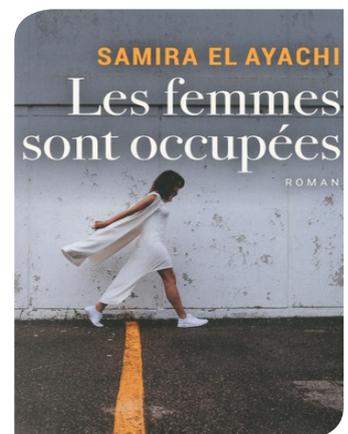
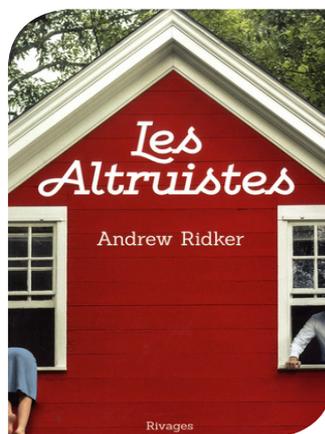
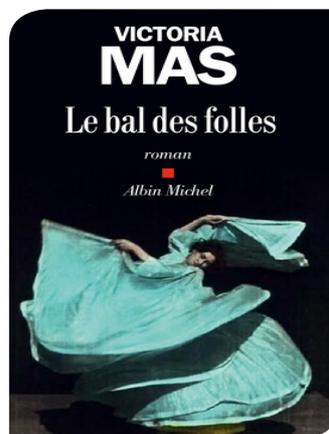
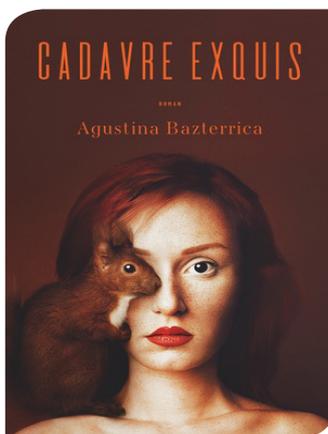
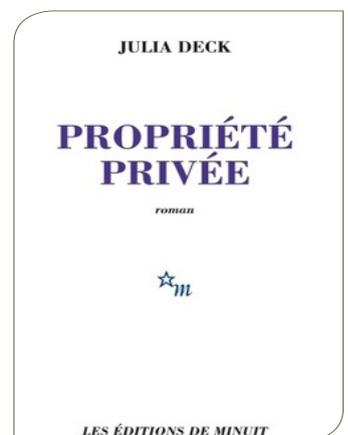
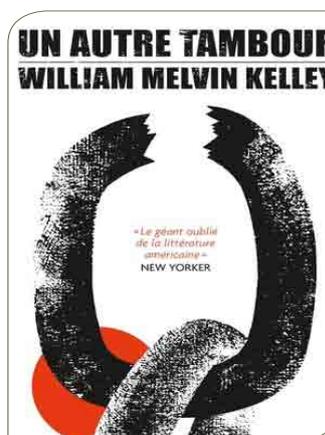
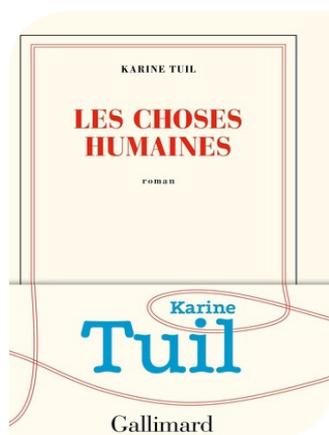
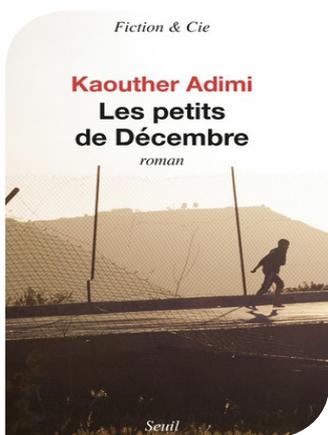
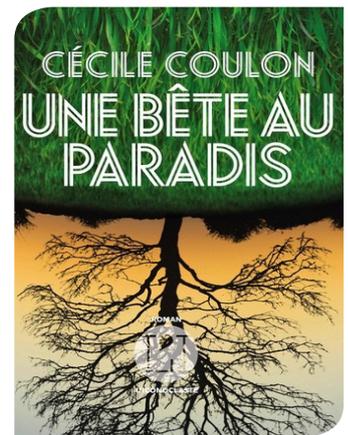
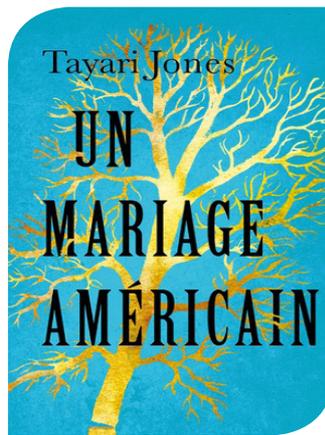
Rentrée littéraire

Comme chaque année, le mois de Septembre est synonyme de rentrée littéraire.

Venez découvrir notre sélection à la bibliothèque !

Bien sur tous les titres ne seront pas présents à la bibliothèque de Roybon mais en consultant le catalogue en ligne du réseau des bibliothèques de Bièvre Isère, dont nous faisons partie, vous trouverez sûrement votre bonheur !

<http://portail-mediatheque.bievre-isere.com>



La Caf aide les jeunes à passer le Bafa !



- une aide nationale, sans condition de ressources, d'un montant de 91,47 €
- une aide complémentaire locale de la Caf de l'Isère qui, selon la situation, peut prendre en charge jusqu'à 70 % du coût de la formation.

QU'EST CE QUE LE BAFA ?

Le **brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur** est un diplôme, non professionnel, permettant d'**encadrer enfants et adolescents** dans des centres de vacances, de loisirs sans hébergement, des maisons des jeunes et de la culture (MJC) ou en colonies de vacances...

Le secteur de l'animation recrute, surtout pendant les vacances scolaires et permet aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle rapidement !

QUELLES MODALITÉS ?

Les centres de formation partenaires de la Caf de l'Isère accompagnent les candidats dans leurs démarches et déduisent le montant de l'aide de la Caf au coût total de la formation : aucune avance n'est à prévoir !

Retrouvez toutes les informations sur l'aide de la Caf de l'Isère sur caf.fr

NOUVEAU !

La Caf de l'Isère aide les jeunes à financer leur formation.

Passer le Bafa représente un coût non négligeable. Heureusement, la Caf peut désormais prendre en charge une partie des frais du cursus, il existe deux types d'aides cumulables :

Déclaration annuelle de ruches : du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**. Elle participe à :

- ▶ la gestion sanitaire des colonies d'abeilles ;
- ▶ la connaissance de l'évolution du cheptel apicole ;
- ▶ la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

✉ assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

☎ 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre)

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?


CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE


AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES


MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

 mesdemarches.agriculture.gouv.fr



La conciliation : une solution amiable et équitable



Conciliateurs de France

La conciliation de justice

Qu'est-ce que c'est ?

Fédération des associations de conciliateurs de justice de France

Qu'est-ce que la conciliation ?

ÉVOLUTION DE LA JUSTICE VERS UN MONDE APAISÉ

La conciliation est un mode de règlement amiable de litiges de la vie quotidienne. Elle peut intervenir en dehors de tout procès, ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice.

Litiges concernés et champ d'action :

- Relations entre bailleurs et locataires
- Problèmes de copropriété
- Litiges entre personnes
- Litiges de la consommation
- Litiges entre commerçants
- Litiges et troubles du voisinage

Exceptions : faites des affaires pénales, des conflits du travail, des affaires familiales et des conflits entre administrés et administrations.

Lorsqu'un conflit existe entre deux personnes et qu'un procès pour le régler paraît disproportionné, la conciliation de justice est une solution simple, gratuite, rapide et souvent efficace.

Tous les litiges civils dont l'enjeu financier est inférieur à 7600 euros peuvent être dénoués par le biais de la conciliation, à l'exclusion des affaires relevant du droit de la famille (pension alimentaire, droit de visite...)

Une conciliatrice, Mme DAYARD, reçoit sur rendez-vous en mairie de Roybon, de 9h à 12h le 1er lundi de chaque mois. Pour prendre rendez-vous, contacter la mairie au ☎ 04 76 36 21 79 aux heures d'ouverture.

Vous pouvez également contacter Mme DAYARD directement et uniquement par mail à l'adresse suivante : ✉ christiane.dayard@conciliateurdejustice.fr

Kit de tri à votre service

Cet été, à l'occasion d'une vaste campagne de porte à porte, Bièvre Isère Communauté a fait distribuer à toutes les personnes présentes à leur domicile un kit de tri.

Ce kit contient trois sacs, bleu, vert et jaune. Ils vous permettent de trier à domicile avant d'aller déposer vos déchets aux Points d'Apport Volontaires (PAV).

Naturellement, certains d'entre vous n'étaient pas à leur domicile lors de la visite des personnes missionnées.

C'est pourquoi il vous est possible de venir chercher votre kit en mairie aux horaires d'ouverture.

Horaires d'accueil en mairie du public :

LUNDI 8h30-12h30 / 13h30-17h

MARDI 8h30-12h30 / 13h30-17h

MERCREDI 8h30-12h00 / Fermée l'après-midi

JEUDI Fermée le matin / 13h30-17h

VENDREDI 8h30-12h30 / 13h30-17h



Kit de tri à votre service

Quoi de mieux pour trier qu'un lot de sacs bleu, vert et jaune, correspondant aux trois PAV. Afin de rendre les gestes de tri simples et pratiques pour réduire les déchets dans les poubelles ménagères, Bièvre Isère Communauté équipe les foyers d'un kit de tri. Une solution pour assurer le tri de façon quotidienne et organisée !

PATRIMOINE ROYBONNAIS ET HISTOIRE DU "VIGNERON"

Il y a 150 ans, le 15 Août 1869, le Petit Vigneron (le Vigneron Alsacien) était inauguré à Colmar, Rue des Ecoles, à l'angle du Marché Couvert. Peu de temps après, ce fut celui du Drexel, une université célèbre de Philadelphie aux Etats-Unis.

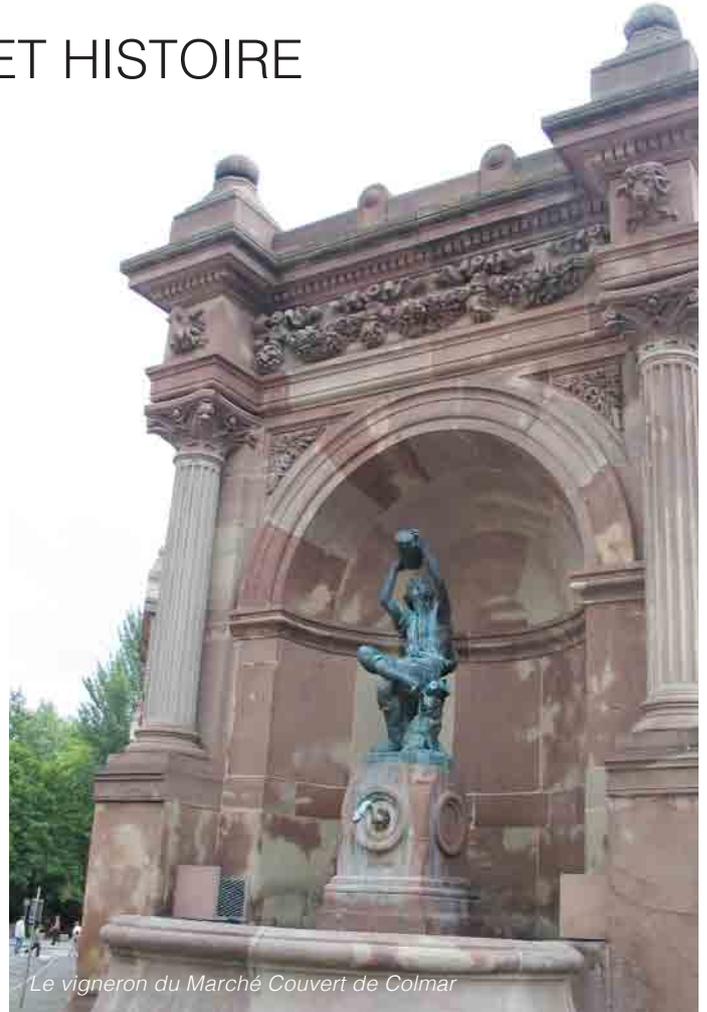
Une petite anecdote à propos de ce dernier vigneron : pour être sûrs de réussir à leurs examens, les étudiants viennent lui frotter le gros orteil qui a par suite changé de couleur !

Quel rapport me direz-vous avec Roybon ? Eh ! bien tout simplement c'est qu'à Roybon, dans l'ancienne demeure des St-Romme, le plâtre original daté de 1869 et signé Bartholdi, y figure toujours.

Sur une plaque apposée en bas de la sculpture, on peut lire ceci : "Le vigneron alsacien par A. Bartholdi, Souvenir de Mme Vve Bartholdi à M. Saint Romme, Sénateur".



Le vigneron de Roybon



Le vigneron du Marché Couvert de Colmar

C'est en effet Mme Veuve Bartholdi qui, à la mort de son mari, le célèbre sculpteur colmarien, l'avait offert à l'ami de son mari, le sénateur Mathias St Romme. Ce vigneron était l'œuvre d'Auguste Bartholdi juste avant cette guerre de 1870 qui allait bouleverser sa vie.

Quand on sait que les traits du vigneron représentent ceux d'un ami colmarien de Bartholdi, on comprend mieux que sa veuve l'ait offert à un autre ami de son mari.

Rappelons aussi qu'elle avait également offert le plâtre de Champollion à la ville de Grenoble sous l'impulsion de Mathias St Romme (le marbre de Champollion se trouve quant à lui au Collège de France à Paris).

C'est ainsi que dans la maison St Romme, le vigneron roybonnais avait été installé en bonne place sur une légère plate-forme d'un bel escalier intérieur tournant à la rampe de fer forgé jusqu'à ce qu'en 1969, cette œuvre soit mutilée par des enfants descendant sur la rampe du dit escalier (il a été déplacé deux fois et ensuite laissé dans un coin où il attend désespérément).

Il est bien regrettable que cette œuvre n'ait pu être protégée à temps. Elle reste visible mais dans un état

Récit des petites histoires de Roybon

désastreux. Peut-être qu'un jour un mécène sera intéressé pour le remettre en état !

Rajoutons d'autres remarques relatives à ce Vigneron. En 1986, à Colmar, des vandales endommageaient certaines statues pour en revendre le bronze. Sur les 9 œuvres de Bartholdi situées sur les places de Colmar, la ville avait décidé d'en sauver une, ce fut le "Petit Vigneron", celui-là même qui avait été réalisé avec le plâtre de Roybon.

Il prit place au Musée Bartholdi (maison natale du sculpteur). Deux autres ont été refaits, l'un pour la Fontaine du Marché Couvert de Colmar et l'autre a été offert à la ville de Princeton aux Etats-Unis, ville jumelée avec Colmar.

Un détail encore : au château St Romme existe aussi une petite maquette du "Tonnelier" qui se trouve au sommet de la Maison des Têtes à Colmar en plus grand !

Pour compléter notre histoire, rappelons que depuis Juillet 2004, Colmar, la ville de Bartholdi, s'est dotée d'une grande statue de la Liberté de 11m qui a pris place à la sortie de la ville, Route de Strasbourg.

Comme on le sait à Roybon, nous avons aussi une statue de la Liberté avec la flamme originelle offerte par Bartholdi lui-même à son ami Mathias St Romme. Cette statue est une des rares d'époque à posséder cette flamme originelle comme ses sœurs de Paris et Miss Liberty de New York.

Gabriel Bret



Le tonnelier de Roybon

JEUDI 7 NOVEMBRE

19H30 SALLE DES FÊTES

REUNION PUBLIQUE

D'INFORMATION



AVIS A LA POPULATION

PROJET DE REQUALIFICATION DE LA GRANDE RUE

DEBUT DE LA CONCERTATION

Les enjeux

Les solutions

Le calendrier



Pour tous renseignements en mairie : 04 76 36 21 79